

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du vendredi 12 novembre 2010

Personnes présentes :

Mairie : Mme Fernandes Josette maire-adjoint

CLAE : M. El Hammoumi Mohammed directeur enfance ALAE/CLSH

Parents élus FCPE : M. Rivière François, Mme Aibar Isabelle, Mme Claudon Valérie, Mme Magagnin Cécile, Mme Lassus Caroline, Mme Viacelli Séverine, Mme Soula Carole, M. Blancaford Gilles

Parents élus AAPE : Mme Schlaifer Heidi, Mme Creff Béatrice, Mme Guichet Gwénaëlle, Mme Comte Léonarda, Mme Basset Patricia

Enseignants : Mme Larrouquet Sophie, Mme Garcia Marina, M. Huet Yoann, Mme Cathala Joëlle, Mme Cazes Séverine, Melle Beyne Céline, Mme Bellandi-Larroque Murielle, Mme Rey Stéphanie, Mme Cibien Christelle, Melle Prost Mathilde, M. Villaeys Bruno, M. Vincent Fabrice, Mme Faulmann Patricia, Mme Molino Bégonia (enseignante spécialisée G)

Personnes excusées : M. L'Inspecteur, M. Malhaire Dominique conseiller municipal

Ouverture du conseil d'école à 17h15

La directrice, présidente du conseil informe qu'elle établira le procès-verbal de la réunion.

Secrétaire de séance : M. Huet Yoann

1/ Rentrée scolaire, vie de l'école

-1 Effectifs et organisation pédagogique :

A ce jour, 282 élèves sont inscrits dans l'école :

2 CP (26 et 26 élèves), 2 CE1 (23 élèves et 24 élèves), CE1-CE2 (23 élèves dont 9 CE1 et 14 CE2), CE2 (24 élèves), CE2-CM1 (23 élèves dont 11 CE2 et 12 CM1), 2 CM1 (24 et 24 élèves), , 2 CM2 (28 et 27 élèves), CLIS (11 élèves)

Prévisionnel pour la rentrée 2011 :

55 élèves de CM2 partant en 6° seront remplacés par 45 élèves entrant au CP, soit une prévision de 272 élèves, des familles pouvant aménager ou déménager en cours d'année.

-2 Vote du règlement intérieur

Le règlement de l'école n'a pas été modifié depuis novembre 2009. La circulaire concernant l'interdiction des portables dans les écoles est portée à la connaissance des parents.

Le règlement de l'école est voté à l'unanimité.

-3 Aide Personnalisée : bilan 2009/2010

APE ou aide personnalisée (60h décomposées en 57h face aux élèves, 6h de préparations et de concertations avec les familles)

Cela a concerné 81 élèves sur 279 , soit 29% des élèves de l'école hors CLIS. La majorité d'élèves intégrés dans le dispositif a bénéficié de 2 heures hebdomadaires, soient 57 h annuelles.

Sur ces 81 élèves, 17 ont bénéficié de l'APE en lien avec une prise en charge du RASED.

Pour 21 d'entre eux, cette aide s'intègre dans le PPRE, Programme Personnalisé de Réussite Educative.

Période de septembre à novembre : 72 élèves bénéficient de l'aide personnalisée soit 26% de l'effectif de l'école hors CLIS.

4x 30 min soit 2h	3x30 min soit 1h30	2x30 min soit 1h	1x 30 min
24 élèves	8 élèves	21 élèves	19 élèves

Chaque enseignant assure l'aide pour ses élèves et accueille pour certains, des élèves d'autres classes suivant les besoins. Les contenus proposés peuvent différer suivant les jours, c'est pour cela que certains élèves ne sont pas présents sur les 4 séances.

L'aide a été reconduite pour la plupart des élèves pour la période 2 et proposée à d'autres élèves en fonction des difficultés qui apparaissent lors des évaluations ou du travail quotidien.

Certains élèves sont également signalés au RASED pour une prise en charge plus complète. En effet l'aide personnalisée et le RASED peuvent être complémentaires mais elles ne sont pas du tout équivalentes.

-4 Point sur le RASED

Le réseau d'aide intervenant sur l'école est composé de la psychologue scolaire Mme Garau, d'une maîtresse G Mme Molino et d'une maîtresse E Mme Rousseau. Les synthèses avec les enseignants de CP, CE1 et CE2 ont eu lieu fin septembre et des prises en charge ont déjà démarré.

Le réseau est complet sur l'école de Bouloc mais le secteur d'intervention est plus grand : environ 1 000 élèves sur le cycle 2. Les membres du Rased interviennent sur le secteur de Fronton, Bouloc, Villeneuve-les-Bouloc et Castelnau maternelle et élémentaire.

Mme Molino est présente sur l'école le vendredi (fin de matinée et début d'après-midi), Mme Rousseau le mardi matin et le jeudi après-midi.

Mme Garau intervient en fonction des sollicitations.

Mme Molino précise qu'il y a eu 43 demandes d'aide à ce jour. Suivant les demandes, les élèves seront suivis par un des trois enseignants spécialisés mais certains seront d'abord aidés avec d'autres moyens (aides extérieures). Le rôle du réseau sera ici un rôle de liaison afin d'assurer une cohérence dans la prise en charge de la difficultés entre tous les acteurs.

Le réseau peut être sollicité à tout moment par les enseignants mais aussi par les parents. Un document a été collé dans le cahier de liaison à cette intention.

-5 Point CLIS

La Clis compte actuellement 11 élèves (capacité de 12 élèves maximum). L'AVS collective nous a quitté le vendredi de la sortie son contrat arrivant en fin de renouvellement.

Une commission de recrutement à laquelle participera M. l'Inspecteur, la directrice de l'école et un conseiller pédagogique se tiendra dès que plusieurs candidats auront postulé.

Nous informons les parents que c'est le pôle emploi qui envoie les candidatures en fonction des critères d'éligibilité au contrat C.U.I.

Tous les élèves de la CLIS sont inclus dans les autres classes soit dans leur classe d'âge (EPS) soit en fonction de leur projet personnel (français, mathématiques, sciences, arts plastiques, anglais)

Une course d'orientation a été organisée en octobre avec des équipes constituées d'élèves de CP, de CLIS et de CM2.

Mme Faulmann précise que certains projets sont mis entre parenthèses car difficiles à mener tout seul en terme d'accompagnement.

-6 Etude surveillée

Quatre groupes ont été constitués depuis la rentrée des vacances d'automne en fonction du nombre d'enfants inscrits (42). La majorité des élèves fait partie du cycle 3 et ce sont des élèves qui fréquentent le CLAE tardivement. Certains élèves ont été proposés à l'initiative des enseignants.

Les élèves de cycle 2 sont accueillis de 16h45 à 17h15, ceux de cycle 3 de 16h45 à 17h45 les lundi et jeudi de fin septembre à fin juin.

Les groupes sont encadrés par des enseignants volontaires et par du personnel municipal recruté par la Mairie. Ce personnel a été reçu par la directrice afin de leur expliciter le fonctionnement de l'étude et des attentes dans l'accompagnement des devoirs. De plus les enseignants les rencontrent régulièrement et répondent à leurs questions si nécessaire.

-7 Activités facultatives et financement

Les deux classes de CP ont organisé une sortie au **musée Ingres** le 16 septembre autour du graphisme. Une deuxième sortie est déjà prévue pour le mois de mai.

Les classes de CE2/CM1, CM1, CM2 (soit 5 classes) sont inscrites au dispositif « **Ecole et Cinéma** ». Les élèves assisteront à 3 séances (la première aura lieu le mardi 23 novembre) au cours de l'année et travailleront au préalable et après la projection autour de thèmes différents abordés dans les films mais aussi en lien avec la technicité du cinéma.

Les classes du CP au CM1 et la CLIS soit 9 classes sont inscrites au prix des **Incorruptibles**. Il s'agit d'un prix de littérature de jeunesse décerné par les jeunes lecteurs qui s'engagent à lire les ouvrages sélectionnés, à se forger une opinion personnelle sur chacun des livres et à voter pour son livre préféré. L'achat des livres est financé grâce au budget Mairie.

3 sorties par classe seront prévues au cours de l'année et financées par la coopérative scolaire en fonction des projets en lien avec les projets de classe et le projet d'école.

2/ Utilisation et entretien des locaux, fonctionnement de l'école, hygiène et sécurité

-1 Acquisitions et travaux réalisés

2 classes ont été repeintes pendant l'été.

Des travaux de rénovation ont été réalisés dans la BCD et la salle polyvalente.

Des portes renforcées ont été mises en place pour la BCD et la salle informatique.

Les classes ont été équipées de deux ordinateurs de fond de classe ou d'un ordinateur portable (3 classes concernées).

Le nouveau mobilier a été livré : chaises, armoires, tableaux.

Vont être programmés les travaux suivants : peinture d'une classe, remplacement du système de chauffage dans les 4 classes anciennes et les couloirs.

L'opération « Un fruit à la récré » est reconduite : pendant 4 semaines, tous les jeudis matins une pomme de variété différente est distribuée à chaque enfant.

3/ Informations en provenance des partenaires de l'école

-1 ALAE, cantine

La commission enfance et loisirs a lieu le 25/11/2010.

L'ALAE accueille de 80 à 100 enfants le matin, de 350 à 370 à midi et de 110 à 130 le soir, écoles maternelle et élémentaire confondues.

L'encadrement est d'un animateur pour 14 enfants (1 pour 12 pour les moins de 6 ans).

Le C.L.A.S. (contrat local d'accompagnement à la scolarité) a démarré le 19/11/2010. En concertation avec les enseignants de l'école élémentaire, 10 élèves de cycle 3 ont été choisis.

Ces élèves ont des besoins éducatifs qui correspondent aux objectifs du C.L.A.S.

L'encadrement est d'un animateur pour 4 élèves.

-2 Projet vide-grenier

La date retenue pour cette manifestation est celle du dimanche 17 avril 2010.

Nous rappelons que les recettes du vide-grenier permettent de financer la classe transplantée des CM2 l'année qui suit.

Une réunion d'information aura lieu fin mars.

Vous serez informés de la date de cette réunion et des modalités de participation par le cartable des enfants.

-3 Manifestation FCPE : «jeux pour tous », journée récréative de Noël

La journée « Jeux pour tous » a lieu le dimanche 28 novembre de 14h à 18h à l'école élémentaire et dans la salle des fêtes. Cette manifestation est gratuite. Une buvette est prévue sur chaque lieu.

Une tournée croissant est organisée le samedi 27 novembre.

Le vendredi 17 décembre, comme chaque année, les parents de la FCPE animeront des parties de loto pour les élèves de l'école.

-4 Manifestation AAPE :

Mercredi 1 décembre, les parents proposent un atelier décoration de Noël à la maison des associations.

En partenariat avec Gamm'vert, l'association propose aux parents d'acheter leur sapin de Noël. Un bon de retrait leur sera ensuite fourni.

Tous les élèves de l'école ont participé en fournissant un dessin sur le thème de la nature à la réalisation d'un cabas. L'association propose aux parents de commander un ou plusieurs cabas.

Toutes ces manifestations sont destinées à récolter de l'argent pour financer la coopérative scolaire. La coopérative permet à l'école de financer les sorties scolaires et d'acquérir du matériel pédagogique (livres pour la BCD, DVD éducatifs...).

Clôture du conseil d'école à 19h15

Compte-rendu approuvé par :

Mme Fernandes
Maire adjointe,
chargée des affaires scolaires

Mme Aibar
Secrétaire de la FCPE

Mme Schlaifer
Présidente de l'AAPE

Mme Larrouquet
Directrice de l'école élémentaire

M. Huet
Secrétaire de séance